

AIDE-MÉMOIRE



LORSQUE TU CIRCULES EN SCOOTER, TU ES RESPONSABLE DE TA SÉCURITÉ ET DE CELLE DES AUTRES.

En effet, ta façon de conduire est très importante. Sois toujours à l'affût de ce qui se passe autour de toi : les autres véhicules et les conditions routières peuvent représenter un danger.

Sois le plus visible possible :

- Porte des vêtements aux couleurs voyantes ou munis de bandes réfléchissantes.
- À l'arrêt, garde une pression sur les freins pour que le feu de freinage reste allumé.

Adopte une conduite préventive pour anticiper les dangers :

- Conserve une distance sécuritaire avec les autres véhicules pour avoir le temps de réagir et l'espace nécessaire si une autre conductrice ou un autre conducteur fait une manœuvre inattendue.
- Évite de te retrouver dans les angles morts des autres véhicules.
- Si tu ralentis la circulation, range-toi sécuritairement sur le côté pour laisser passer les véhicules qui sont derrière toi.

Assure-toi d'être en bonne forme physique et mentale :

- Ne consomme jamais d'alcool ou de drogue avant de conduire.
- Évite de prendre la route lorsque tu ressens de la fatigue.
- Ne te laisse pas distraire : garde toujours ton attention sur la route.
- Range ton cellulaire et mets-le en mode *Ne pas déranger*.



Si tu as moins de 16 ans, il t'est interdit de transporter une passagère ou un passager.



Les vêtements et accessoires de protection sont la seule protection sur laquelle tu peux compter. Porte en tout temps des vêtements résistant à l'abrasion : il est plus facile de remplacer une veste abîmée que de la peau râpée.

Obligatoires :

- un casque conforme aux normes, idéalement un casque intégral ;
- des lunettes protectrices ou une visière sur le casque.



Incontournables :

- un dossard à haute visibilité ;
- une veste à manches longues ;
- un pantalon long ;
- des gants qui couvrent les poignets ;
- des bottes antidérapantes à talons plats et qui couvrent les chevilles.

AVANT DE PRENDRE LA ROUTE...

Ton scooter te procure beaucoup de fierté et tu en prends bien soin ! N'oublie pas qu'il doit être pourvu de l'**équipement obligatoire** et qu'il doit aussi être en **bonne condition mécanique**. Assure-toi d'avoir à bord une trousse d'outils de dépannage en cas de bris.

Tu dois régulièrement vérifier :

- le fonctionnement du klaxon ;
- l'état et le réglage des rétroviseurs ;
- le fonctionnement des feux :
 - avant,
 - arrière,
 - de changement de direction (clignotants),
 - de frein ;
- l'usure, l'état et la pression des pneus ;
- le fonctionnement de la commande des gaz ;
- le fonctionnement et le réglage des freins (leviers et câbles) ;
- le niveau d'essence et d'huile et les fuites possibles ;
- le serrage et l'état des boulons et des écrous.



**FAIS PREUVE DE CURIOSITÉ
ET INFORME-TOI D'AVANTAGE
POUR TA PROPRE SÉCURITÉ**

saaq.gouv.qc.ca/scooters